



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Syrie

Question au Gouvernement n° 3639

Texte de la question

SITUATION EN SYRIE

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Destans, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Jean-Louis Destans. Monsieur le ministre des affaires étrangères et du développement international, sept personnes ont trouvé la mort hier en Syrie, lors d'un nouveau bombardement visant délibérément un hôpital soutenu par Médecins sans frontières, dans le nord du pays. Six patients et un employé de l'hôpital ont été tués au cours de deux attaques distinctes sur la même cible. Huit membres du personnel sont toujours portés disparus et l'organisation non gouvernementale fait état de dizaines de blessés, ajoutant que la destruction de cette structure privait d'accès aux soins les quelque 40 000 personnes vivant dans cette zone de conflit ouvert. Le même jour, quatre autres établissements de santé et deux écoles ont été visés, faisant près de cinquante morts, selon les Nations unies.

Depuis le mois d'octobre, vingt-neuf hôpitaux ont été détruits, ce qui en porte le nombre à 171 depuis 2012, et à 695 le nombre de personnels de santé tués. Par crainte de tels bombardements, certaines victimes refusent désormais d'être conduites à l'hôpital, qui n'est plus un lieu de sûreté.

Les attaques contre les structures de santé en Syrie par le régime ou ses soutiens sont inacceptables et constituent un crime de guerre. La situation dans la région d'Alep et au nord de la Syrie est très préoccupante et des dizaines de milliers de réfugiés s'amassent le long de la frontière turque, à ce jour fermée. Par ailleurs, la Turquie a engagé dans les zones kurdes des bombardements, dont la cessation a été demandée par la France et les États-Unis. La situation en Syrie est aujourd'hui très confuse et très complexe.

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international.

M. Jean-Marc Ayrault, ministre des affaires étrangères et du développement international. Monsieur le député, vous venez de décrire une situation terrible. L'urgence est aujourd'hui très clairement la protection des populations civiles. Les bombardements – tous les bombardements – doivent cesser.

M. Claude Goasguen. Et les Turcs ?

M. Jean-Marc Ayrault, ministre. Il est intolérable que des hôpitaux et des écoles soient visés, comme ce fut le cas encore hier, où plus de cinquante civils ont été tués par ces bombardements. Ces actions, je l'ai dit et je le répète en les dénonçant, constituent des violations flagrantes du droit international.

J'ai appelé ce matin le président de Médecins sans frontières, M. Mego Terzian, pour lui dire toute la solidarité et tout le soutien de la communauté nationale et du Gouvernement. Les travailleurs humanitaires paient au prix fort

leur engagement sur le terrain et doivent être salués.

La priorité est en effet l'accès des populations à l'aide humanitaire. La situation est particulièrement dramatique à Alep, où vivent un million de personnes, dont 50 000 ont tenté de fuir.

Un accord a été trouvé à Munich. Il doit être respecté. C'est un engagement : arrêt des hostilités, arrêt des bombardements et accès aux zones pour aider les populations, avec pour objectif la reprise, le plus vite possible, des négociations politiques à Genève, car c'est là aussi le moyen de trouver une solution à cette crise dramatique, et la mobilisation de toute la communauté internationale, sans hésitation et sans objection, contre Daech. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. Claude Goasguen. Et les Kurdes ?

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Destans](#)

Circonscription : Eure (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3639

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 février 2016](#)